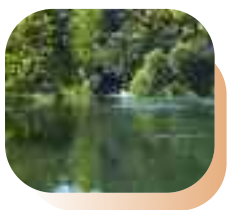


PRECCO-MAG





Infos Village

3 - 11

Sécurité

12 - 14

Travaux

15 - 16

Rétrospective

17 - 18

Jeunesse

19 - 22

Vie associative

23 - 27

Prochains rendez-vous

28 - 31

SOMMAIRE



Directeur de Publication : Gilbert PIBOU
Conception - Réalisation : Service Communication
205, av. Lucien Funel - 06 580 PEGOMAS
04 93 42 22 22 - www.villedpegomas.fr
Mail : culture.pegomas@wanadoo.fr

Tirage à 4 000 exemplaires

Imprimé par Sud Graphic Imprimerie - 04 93 70 95 15
Distribué par Districod -04 93 42 82 28
Crédit photos : Mairie de Pégomas, Louis Pellegrini.

Editorial du Maire

Pégomassoises, Pégomassois,

Je profite de cette parution du journal communal pour vous remercier à nouveau de la confiance que vous avez témoignée à mes colistiers et à moi-même en nous réalisant au mois de mars.

Nous mettrons tout en oeuvre pour continuer à réaliser les structures dont nous avons besoin pour améliorer la vie des Pégomassois.

La nouvelle mairie est en construction et sera terminée au 2^{ème} trimestre 2015 pour accueillir tous nos services administratifs.

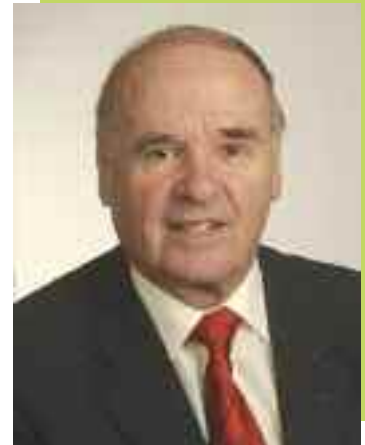
Le Président du Conseil Général au cours d'une conférence de presse à Pégomas nous a annoncé le démarrage des travaux pour le collège (septembre 2014) et pour le gymnase, le président de la communauté d'agglomération du Pays de Grasse, présent à cette conférence, a entériné la construction de la piscine intercommunale sur le même terrain que le collège et le gymnase.

Nous savons que le troisième tronçon de la liaison intercommunale de la Siagne doit commencer début juin et que le nouveau pont de Siagne sera terminé fin août (2014).

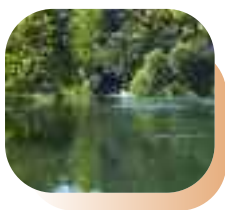
Je tiens à remercier mon premier adjoint Pierre MOURGUES pour le travail préparatoire qu'il a effectué pour la mise en place des nouveaux rythmes scolaires pour la rentrée de septembre. De nombreuses réunions ont eu lieu avec les enseignants, les parents d'élèves, les personnels municipaux, l'académie, les associations et les élus pour adapter ces nouveaux rythmes.

Enfin, tout en remerciant les conseillers municipaux qui n'ont pas souhaité se représenter, je salue les nouveaux venus dont l'engagement au service de la commune a été immédiat.

Gilbert PIBOU, Maire



**Merci pour votre
confiance**



Le nouveau Conseil Municipal



Gilbert PIBOU
Maire



Pierre MOURGUES
1er Adjoint
à l'Education, la
Petite enfance et
la Jeunesse



Anne-Marie
PROST-TOURNIER
Adjoint
aux Finances



Robert
MARCHIVE
Adjoint à
l'Environnement et
au Sport



Martine UBALDI
Conseillère
municipale



Céline GILLET
Conseillère
municipale



Dominique
BALICCO
Conseillère
municipale



Marc COMBE
Conseiller
municipal



Patricia POLIDORI
Conseillère
municipale



Sylviane MOILLE
Conseillère
municipale



Alain SIX
Conseiller
municipal



Audrey GILLES
Conseillère
municipale



Stéphane RIOUX
Conseiller
municipal



Thierry FELTRER
Conseiller
municipal

Infos Village



Martine DUPUY
Adjoint aux Affaires
Sociales et
Personnes Agées



Serge BERNARDI
Adjoint
à l'Urbanisme



Florence
LUDWIG-SIMON
Adjoint au
Protocole,
Relations extérieures
et Culture



Léopold
CAROLINGI
Adjoint aux Travaux
et à la Voirie



Dominique
VOGEL
Adjoint à la Sécurité



Jean-Pierre
BERTAINA
Conseiller
municipal



Amandine BEGUE
Conseillère
municipale



Anthony TIBIER
Conseiller
municipal



Alexandra
PAUCHET
Conseillère
municipale



Daniel
VANCEUNEBOECK
Conseiller
municipal



Laetitia
DELANNOY
Conseillère
municipale



Laurent
AUTHEMAN
Conseiller
municipal



Béatrice FERRERO
Conseillère
municipale



Benoît MILCENT
Conseiller
municipal



Fabienne BOULHOL
Conseillère
municipale

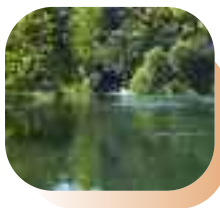


Elections municipales et communautaires 2014

Les 23 et 30 mars ont eu lieu les élections municipales et communautaires. 47,60 % des voix ont été obtenues par le maire sortant Gilbert PIBOU, lui permettant ainsi de reconduire un 4^{ème} mandat.

Répartition des 29 sièges au sein du conseil municipal

- 22 sièges obtenus par la liste « Pégomas 2014 » conduite par Gilbert PIBOU.
- 4 sièges obtenus par la liste « Rassemblement Bleu Marine » conduite par Stéphane RIOUX.
- 3 sièges obtenus par la liste « 6 ans pour vous et avec vous » conduite par Béatrice FERRERO.



Communauté d'Agglomération du Pays de Grasse

4 sièges ont été obtenus par la Ville de Pégomas.

Le maire, Gilbert PIBOU y est réélu Vice-Président et M. MARCHIVE, Mme PROST-TOURNIER et M. RIOUX obtiennent les fonctions de conseillers communautaires.



Village de marques et éco-quartier : projet exposé aux habitants

Le groupe KAUFMAN & BROAD a présenté le projet de village de marques et d'éco-quartier aux pégomassois le 3 février dernier lors d'une réunion publique.

Un point sur le projet d'éco-quartier

Il vise avant tout à préserver l'environnement en créant un parc paysager de 5 hectares, en privilégiant les modes de transport doux et en faisant des économies d'énergie.

Des matériaux nobles seront privilégiés pour la construction du village et des aménagements de qualité seront installés : fontaines, bancs, allées piétonnes pavées...et les parkings ne seront pas visibles de l'extérieur.

Des réunions à thèmes seront organisées

Le groupe KAUFMAN & BROAD a annoncé son souhait de revenir à la rencontre de la population et des commerçants au travers de réunions à thèmes : logement, commerces, environnement...

Prochainement le site internet en ligne : www.ecoquartier-pegomas.fr

Centre Communal d'Action Sociale

Connaissez-vous la Maison Bleue ?

L'équipe du C.C.A.S. : Danièle, Nathalie et Virginie, vous accueille du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 16h30.

Le C.C.A.S. aide les personnes âgées, handicapées et les familles en difficulté dans toutes leurs démarches, souvent en collaboration avec les associations (Grain de blé, Lions Club, Rotary...).

S'y déroulent également des permanences : Assistante sociale, Protection Maternelle et Infantile (P.M.I.), Associations d'aide à domicile, d'aide aux victimes...

L'élue responsable vous reçoit...

Martine DUPUY, Adjointe aux Affaires Sociales et Personnes Agées, reçoit sur rendez-vous.

Contact

Tél : 04 92 60 20 50

Mail: ccas.pegomas@orange.fr



Thés dansants

Le projet prend forme. Le CCAS souhaite les mettre en place à partir du mois de septembre.

Appel à candidats

Une exposition sur le thème : «la créativité» chez les séniors» sera proposée en octobre dans le cadre de la «Semaine Bleue».

Si vous souhaitez exposer, contactez le CCAS.

Bibliothèque municipale

Le prochain passage est prévu en septembre 2014.



Le bibliobus...

Il est proposé par la médiathèque départementale du Conseil Général des Alpes Maritimes, pour les communes de moins de 10 000 habitants.

Il effectue des dépôts sur 110 communes du département et passe 3 fois par an.

Cela permet d'étoffer le fonds de livres d'adulte et de jeunesse (environ 350 livres par dépôt).

Le public a également la possibilité de demander certains ouvrages que notre bibliothèque ne possède pas.

Comité de lecture

Le comité de lecture, qui compte actuellement une dizaine d'adhérents, se réunit chaque mois.

Tout nouveau membre est le bienvenu !

Accueil des scolaires

Plusieurs classes des écoles Jean Rostand, Marie Curie et Jules Ferry viennent toutes les 3 semaines dans les locaux afin d'y emprunter des livres.

Remerciements...

- aux écoles pour la collecte de manuels scolaires en faveur d'une école de Madagascar.

- aux donateurs anonymes qui permettent de compléter le fonds de la bibliothèque ou de redistribuer les livres vers des associations.

Contact - 04 93 42 80 29
pegomas@biblio-cg06.fr

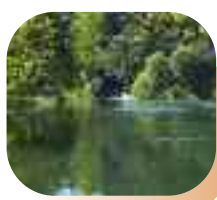


Bilan financier de l'année 2013 Compte administratif



Evolution des dépenses 2013

		<i>évolution par rapport à 2012</i>
Charges à caractère général (énergie, entretien des bâtiments...)	1 122 580 euros	+ 6,16 %
Autres charges et gestion courante	449 690 euros	+ 2,08 %
Charges financières (intérêts des emprunts)	202 389 euros	- 6,46 %
Frais de personnel net de remboursement	4 194 769 euros	+ 4,69 %



Evolution des recettes 2013

		<i>évolution par rapport à 2012</i>
Impôts et taxes	4 607 612 euros	+ 9,52 %
Produits des services Services payants (crèches, club ados...)	817 790 euros	- 16,07 %
Dotations et participations Dotations de l'Etat	1 213 726 euros	- 0,75 %
Autres produits de gestion courante	67 124 euros	+ 164,61 % Rappel des loyers versés par la Poste

Quelques explications

- L'excédent de clôture de l'exercice 2013 en section de fonctionnement s'élève à 1 030 484 euros car la commune a réalisé des économies.
- La municipalité maintiendra sa politique de maîtrise des dépenses de fonctionnement en les optimisant afin de limiter les conséquences de la baisse des recettes qui est due aux fortes diminutions des dotations de l'Etat, des taxes additionnelles et des droits de mutation.
- En 2014, le taux de logements sociaux imposé par la loi S.R.U. est passé de 20 à 25 %, ce qui augmente fortement la pénalité pour manque de logements sociaux de la commune.

Recettes des taxes 2014

- Taxe d'habitation 1 883 322 euros
- Taxe foncière « bâti » 1 358 789 euros
- Taxe foncière « non bâti » 47 736 euros

Budget prévisionnel 2014

Section d'investissement

Elle regroupe toutes les acquisitions et les travaux neufs.

Dépenses

Remboursement d'emprunts	206 687 euros
Immobilisations en cours..... Construction du centre administratif	2 929 000 euros
Immobilisations corporelles	779 292 euros
Opérations d'ordre de	68 617 euros transfert entre sections
Dépenses imprévues	41 868 euros

Recettes

Dotations, fonds divers et	560 354 euros réserves
Subventions	853 695 euros
Opérations d'ordre de	187 858 euros transfert entre sections
Produit des cessions	60 000 euros
Immobilisations financières	1 600 000 euros
Excédents de	600 000 euros fonctionnement

Total : 3 861 907 euros

Solde d'exécution positif reporté (recettes) : 777 351 euros

Total cumulé : 4 697 501 euros

Section de fonctionnement

Elle regroupe toutes les dépenses obligatoires pour le fonctionnement de la collectivité

Dépenses

Charges de personnel	4 467 553 euros
Atténuation de produits	190 644 euros Pénalités loi S.R.U.
Autres charges de gestion	509 010 euros
Charges financières	283 324 euros
Dépenses imprévues	107 444 euros
Charges exceptionnelles	70 125 euros
Opérations d'ordre de	187 858 euros transfert entre sections
Charges à caractère	1 287 160 euros général

Recettes

Impôts et taxes	4 540 524 euros
Dotations et participations	1 168 348 euros
Autres produits de gestion	41 500 euros courante (loyers)
Atténuation de charges	150 645 euros Contrats aidés
Produits exceptionnels	29 600 euros
Opérations d'ordre de	68 617 euros transfert entre sections
Produits des services	673 400 euros
Résultat reporté	430 484 euros

Total : 7 103 118 euros



Nuisance des ordures ménagères

par Robert MARCHIVE - Adjoint à l'Environnement

Le problème des ordures ménagères est une des nuisances importantes de notre commune.

La collecte des ordures ménagères est de la **compétence de la Communauté d'Agglomération du Pays de Grasse** dont fait partie Pégomas.

Toute réclamation doit donc être envoyée à Mme CANGELOSI au 04 97 01 12 72 ou à M. MARCHIVE par courrier à la mairie de Pégomas.

Projet de mise en place de containers particuliers

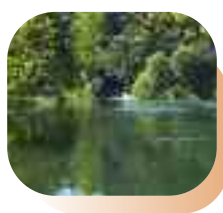
Nous avons mis en place le nettoyage régulier des points de regroupement et nous travaillons avec les services de la communauté à la mise en place de containers particuliers pour chaque habitation,

partout où cela sera possible.

Nous vous informerons d'un arrêté municipal organisant la sortie et la rentrée des containers en fonction des passages des bennes. Après une période d'adaptation des contraventions seront possibles.

Notre volonté est de récupérer la compétence de la collecte des ordures ménagères, ce qui permettrait plus de souplesse dans leur ramassage.

« La propreté du village est notre action prioritaire pour ce mandat et nous comptons tout mettre en œuvre pour réussir ».



Côte d'Azur Card

Les avantages...

Avec une seule carte électronique, accédez à tout ce que la Côte d'Azur offre de plus attractif et faites des économies.

Elle vous donnera accès aux principaux sites touristiques et culturels de la Côte d'Azur et à une palette extrêmement diversifiée d'activités sportives, ludiques, créatives, de la mer à la montagne.

En vente au Point Information Tourisme de Pégomas.



Retrouvez toutes les informations sur www.cotedazur-tourisme.com

INFORMATIONS MUNICIPALES

Vous souhaitez recevoir l'actualité municipale par mail (événements, travaux, réunions publiques...), faites-le nous savoir en nous envoyant vos coordonnées (nom, prénom et adresse mail) par mail à culture.pegomas@wanadoo.fr

Tarifs

3 jours consécutifs adultes..... 39 €
3 jours consécutifs enfants..... 21 €
enfants âgés de 4 à 12 ans

6 jours consécutifs adultes..... 54 €
6 jours consécutifs enfants..... 29 €
enfants âgés de 4 à 12 ans

Naissances



Valentin GAUDILLIERE - 16/10/13
Nans ROSTAN - 14/11/14
Romane ROSTAN - 14/11/14
Alexandre FAURE CARBONE - 20/11/13
Valention FAURE CARBONE - 20/11/13
Juliann NEVIERE - 01/12/13
Lisa RENARDET - 12/12/13
Marine DENEUX - 04/01/14
Victoire RUSSEL - 09/02/14
Loan DUPONT - 11/02/14
Yanis LORRAIN - 07/03/14

Lisa FIORENZANO - 17/03/14
Logan STROUSTHOUS - 17/03/14
Louise LANGGUTH - 20/03/14
Serena ROMANO - 25/03/14
Angeline GARITO - 20/04/14
Maylie AMPE - 21/04/14
Thomas ROCA - 02/04/14
Ethan MANIEZ - 03/04/14
Alexen BALDET - 24/04/14
Dunkan DUFOUR - 27/04/14

IL EST NÉ À PÉGOMAS !

Bienvenue à Louis BOCHET-CHEVALLIER-CHAMBET né le 26 mai 2014 à 6h10 au domicile. Félicitations aux heureux parents.



Mariages

Emilie GUETET & Davy JOBARD
15/03/2014
Anne VILLANTI & Michel CARBONE
26/04/2014
Michelle RIADO & Patrick PERICHET
03/05/2014

La parole à l'opposition

Liste «6 ans pour vous et avec vous»

Dimanche 30 mars, 21,04 % des Pégomassois se sont prononcés en faveur de notre liste « 6 ans pour vous et avec vous ». Nous tenions à vous remercier.

Depuis plusieurs mandats municipaux, Pégomas n'avait plus d'opposition.

Avec mes deux colistiers, je peux vous assurer que notre travail de conseillers sera mené avec la détermination et les valeurs que nous vous annonçons pendant notre campagne. Nous serons une opposition constructive, travaillant sur tous les dossiers : urbanisme, fiscalité, éducation, sécurité, action sociale... Nous souhaitons vivement que la mairie nous ouvre les portes des commissions actuelles et futures. J'ai déjà ainsi participé à la première assemblée du CCAS, où ont été débattus des projets nombreux : marche intergénérationnelle, thé dansant, conférences à thème, portage des repas, téléassistance. J'ai demandé la mise en place de réunions de travail afin de développer ces projets.

N'hésitez pas à nous contacter pour soutenir notre action !

Coordonnées

Tél. : 06 52 04 83 08

E-mail : ferrero.conseillere.pegomas@gmail.com

Blog : www.6anspourvousetavecvous.com

Béatrice Ferrero Benoit Milcent Fabienne Boulhol

Liste «Rassemblement Bleu Marine»

Toute l'équipe et moi-même, vous remercions encore très chaleureusement pour vos nombreux suffrages. Votre soutien tout au long de cette campagne pour les élections municipales 2014, ne restera pas sans lendemain.

Soyez sûrs que nous défendrons au mieux vos intérêts au sein du conseil municipal.

Nous serons d'ailleurs pour le Maire, qui a été choisi par les électeurs, ses meilleurs voisins vigilants.

Notre équipe est déjà au travail, et notre opposition sera des plus constructive.

Retrouvez toutes les dernières infos municipales, sur notre nouveau site : pegomarine.over-blog.com

Stéphane RIOUX



Urbanisme

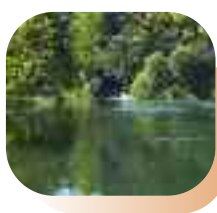
La commune de Pégomas est actuellement dotée d'un Plan d'Occupation des Sols (P.O.S.) en date du 19 mai 1988.

Elle va retravailler sur l'élaboration d'un plan local d'urbanisme, qui sera l'occasion de définir, en termes réglementaires, la nouvelle politique foncière, d'aménagement, de cadre de vie et de développement durable de la commune.



L'élaboration d'un plan local d'urbanisme est un moment décisif pour une commune, au regard notamment de son avenir et de l'aménagement de son territoire car c'est un document opérationnel et stratégique qui définit un projet global.

concertation la plus large possible, à l'élaboration d'un document essentiel qui définit les orientations générales des politiques d'aménagement, d'équipement, d'urbanisme, de protection des espaces : le plan d'aménagement et de développement durable.



Les nouvelles règles, issues de l'ordonnance du 5 janvier 2012 relatives aux procédures d'élaboration et d'évolution des documents d'urbanisme, s'appliquent depuis le 1^{er} janvier 2013.

- le **projet est ensuite arrêté par une deuxième délibération du conseil municipal** qui doit être transmise aux personnes publiques associées et, si elles le demandent, aux communes limitrophes. Un délai de trois mois doit leur être laissé pour émettre un avis.

La procédure se trouve définie dans le code de l'urbanisme.

Schématiquement, on peut dire que l'adoption d'un P.L.U se déroule en 5 étapes pouvant s'étaler sur plus d'un an.

- le **projet est alors soumis à enquête publique**, qui ne peut durer moins de 1 mois : c'est à cette occasion que chacune et chacun peut s'exprimer et faire valoir ses observations auprès du commissaire enquêteur.

- le **P.L.U. est d'abord prescrit par une délibération du conseil municipal** qui doit être notifiée à ceux que l'on appelle les « personnes publiques associées » (Conseil Général, Conseil Régional, Préfet, etc).

- à l'issue de cette enquête, **le projet sera enfin approuvé par une troisième délibération du conseil municipal** : le P.L.U. fera l'objet d'un affichage pendant un mois et sera transmis au préfet.

- ensuite, **une phase dite d'étude**, qui ne peut durer moins de 2 mois, permet aux habitants, aux associations diverses ainsi qu'aux Chambres de commerce, d'agriculture ou des métiers, d'être associés, à travers une

C'est alors qu'il deviendra opposable et pourra servir de fondement à la délivrance des nouvelles autorisations d'urbanisme.

Commission d'urbanisme

Chaque semaine, une commission se réunit afin de traiter tous les dossiers d'urbanisme. Elle est composée de 5 élus : Céline GILLET, Patricia POLIDORI, Sylvianne MOILLE, Jean-Pierre BERTAINA et Serge BERNARDI.

Permanence

Serge BERNARDI, Adjoint à l'Urbanisme tiendra une permanence tous les mercredis à partir de 14h à la mairie de Pégomas.

Police Municipale

Collaboration avec la Gendarmerie

Chaque mois à lieu en mairie une réunion de coordination entre les services de la Gendarmerie, de la Police Municipale et M. le Maire afin de faire le point sur les événements passés et définir les actions à mener pour **lutter contre la délinquance**.

Ces réunions permettent à M. le Maire de prendre le pouls de sa commune en matière de délinquance en échangeant avec les gendarmes sur les statistiques des faits constatés et leur résolution, et en leur transmettant les doléances qu'il reçoit des Pégomassois concernant divers problèmes d'incivilité qu'ils subissent.

Au cours de cette dernière réunion, le Capitaine PETIT, commandant la Communauté de Brigades de Mandelieu (à laquelle est rattachée PEGOMAS) a remis aux trois policiers municipaux Mrs WAGNER, CHOISY et Mme POMMEROLLE des attestations de formation à la prévention technique de la malveillance ainsi qu'à la prévention des violences en milieu scolaire pour Mme POMMEROLLE.



Ces formations dispensées par des instructeurs de la Gendarmerie ont permis aux policiers municipaux de se perfectionner dans ces domaines. Cela leur permettra de prodiguer des conseils auprès des particuliers ou des commerçants afin de limiter les risques de dégradation, d'intrusion, d'effraction ou vols et de faire passer un message de vigilance aux écoliers sur les risques en milieu scolaire (jeux dangereux, harcèlement moral, internet, réseaux sociaux...).

Une convention de coordination lie les 2 services afin qu'ils travaillent en parfaite complémentarité, chacun dans le respect de leurs compétences propres.

En plus de ces réunions mensuelles, les responsables de service de ces 2 corps échangent quotidiennement et en temps réel les informations dont ils disposent concernant tout fait ou délit constaté sur la commune.

Ces bonnes relations de travail permettent d'obtenir des résultats concrets sur le

terrain avec des affaires résolues et plusieurs interpellations notamment des voleurs d'Eucalyptus qui pillent et détruisent les exploitations Pégomassoises.

Opération Sécurité Vacances

L'opération "sécurité vacances" est renouvelée cette année. Elle consiste à surveiller votre habitation lors de votre absence.

Pour bénéficier de ce service, il suffit de passer à la Police Municipale pour remplir un formulaire.

Des passages seront ensuite effectués au domicile et toute anomalie constatée sera répercutée immédiatement au propriétaire.

RENFORCEMENT DES EFFECTIFS

La Police Municipale va accueillir un nouveau policier municipal, par voie de mutation, dans les 3 mois à venir.

Permanence

Dominique VOGEL, Adjoint à la Sécurité, tiendra une permanence tous les 1^{ers} mardis du mois de 14h30 à 17h au bureau de la Police Municipale situé au 479, boulevard de la Mourachonne.

Contact Police Municipale
Tél. 04 92 60 20 75 - mail : pm.pegomas@wanadoo.fr



Prévention dans les écoles

En collaboration avec la Brigade de Prévention de la Délinquance Juvenile (B.P.D.J.) de la Gendarmerie, le Maréchal des Logis Chef SENDRANE et Sidonie POMMEROLLE policier municipal de Pégomas sont intervenues dans une classe de CM2 de l'école élémentaire Jean Rostand pour prévenir des dangers liés à Internet.

Plusieurs points ont été abordés avec les enfants:

- les dangers des réseaux sociaux
- les dangers de la pédophilie (forums, chat..)
- le risque d'usurpation d'identité
- la sensibilisation à l'achat en ligne
- les jeux en ligne



Quelques semaines après, les élèves ont passé un test afin de vérifier les connaissances acquises.

La réussite à ce test leur a permis d'obtenir le « **permis internet** ».



Vidéo-surveillance

La commune va renforcer son système de vidéo-surveillance en installant 9 caméras supplémentaires. Pour cette installation, la fibre optique a dû être amenée dans différents quartiers de la commune. Pour l'année 2014, le nombre de caméras installées et en fonctionnement sur Pégomas s'élèvera à 16.

Débroussaillage

En cette période, il est nécessaire de faire un rappel sur les obligations de débroussaillage. Avec l'arrêté préfectoral des Alpes Maritimes N° 2002-343 du 19 Juin 2002 et le code forestier (article L 322.3) vous devez dans les zones boisées et à moins de 200m débroussailler sur :

- 50m ou 100m (suivant le plan de prévention des risques incendie) des constructions et installations
- 10m à 20m de part et d'autre des voies privées

- La totalité de la surface des parcelles situées en zone urbaine même non bâties, des campings.
- La surface légale à débroussailler peut dépasser votre limite de propriété.

Le débroussaillage est autorisé toute l'année, toutefois lorsque le risque incendie établi est sévère, il est interdit avec du matériel susceptible de provoquer des départs de feu.

Attention ! Brûlage interdit du 30 juin au 1^{er} septembre.

Contact - Service Sécurité 04 92 60 20 64 - 06 26 94 46 85
Mail : securitepegomas@wanadoo.fr

Centre d'Incendie et de Secours

30 ans de service

Le chef de centre a fêté ses 30 ans d'activité en tant que sapeur-pompier volontaire au sein de la commune de Pégomas.

Entré le 1er avril 1984 à l'âge de 16 ans, le Lieutenant Yann DEMARIA a gravi, petit à petit, les échelons. Nommé en 1992 au grade de Caporal, en 1994 au grade d'Adjudant, il a pris la fonction de chef de centre en 1995.

A cette époque, le centre comptait 25 agents et effectuait 50 interventions. En 1998, après 5 semaines de formation, il réussit son concours de Lieutenant à l'école d'officier de Chaptal (Paris) avec la mention très bien.

En 2014, le centre compte 50 agents et a effectué plus de 1 000 interventions en 2013.

Pour fêter cette occasion, le chef de centre a organisé une petite réception avec son personnel et ses amis sapeurs-pompiers du groupement Ouest. Personnel, qu'il a remercié pour le bon travail fourni depuis toutes ces années en déclarant qu'il était fier d'eux, fier



d'être leur chef et que c'est grâce à leur sérieux que la caserne est arrivée à ce niveau-là.

L'Amicale des sapeurs-pompiers, pour remercier le chef de centre, lui a offert un trophée en souvenir de cet anniversaire. Ce cadeau a connu son petit moment d'émotion car il a été remis personnellement par Florian, son fils, entré au centre il y a 2 ans.

Très touché, le chef de centre, les larmes aux yeux, a remercié l'Amicale pour ce geste de sympathie.



Nominations

- au grade de Sergent, les Caporaux Chefs Alexandre AFFLARD et Cyril GOMEZ
- au grade de Caporal Chef, le Caporal Jean MICKAEL
- au grade de Caporal, les Sapeurs Philippe MARQUES et Arnaud HERRY
- au grade de 1ère Classe, les Sapeurs Karim BENNOUR, Tommy CATALA, Teddy CATALA, Alexandre MAGNE, Stéphane RAGNONI et Florian SOULES

Médailles

Ont reçu la médaille d'or de 25 ans de bons et loyaux services l'Adjudant Denis WOJCIECHOWSKI et le Caporal Chef Marc PRESSARD.

Nouvelles recrues

Le Sergent Chef Pascal ASCIUTTO, en mutation des pompiers de Cabris, et le Sapeur Andréa FANTINO, en mutation des jeunes sapeurs-pompiers de Théoule.

CÔTÉ ÉQUIPEMENT

Le Centre vient de recevoir le 1^{er} engin d'incendie pour les feux urbains (maison, voitures,, cheminée...) depuis la création du Centre en 1971.



Sébastien GILLIBERT
1995

Condoléances

La famille des pompiers a été endeuillée ces dernières semaines par les disparitions de :

- Mme ARNEODO, épouse du Caporal-Chef Roger ARNEODO, et mère de Philippe ARNEODO
- Mme DALMASSO, maman du Sergent Jérôme DALMASSO.
- du Sergent Sébastien GILLIBERT qui a débuté sa carrière au centre de Pégomas.
- Mme MAESTRE, épouse du Caporal-Chef José CARDOSO.

Aux quatre familles, nous adressons nos plus sincères condoléances, que Sainte Barbe, patronne des pompiers vous protège.



Pont de Siagne



Enlèvement des poutres de l'ancien pont



Découpe des poutres



Témoin des fissures de l'ancien pont

TRAVAUX

Calendrier prévisionnel des travaux (annoncé par le conseil général)

- du 12 mai au 30 juin : pose de la charpente du nouveau pont
- du 1^{er} juillet au 15 septembre : construction du tablier
- du 1^{er} septembre au 30 novembre : pose des équipements, raccordements à la voirie
- du 17 novembre au 12 décembre : interventions des concessionnaires
- décembre : démontage du pont provisoire, mise en service de l'ouvrage

Centre administratif



Les travaux du futur centre administratif avancent. Situé au centre de la commune, il regroupera tous les services municipaux et permettra de réaliser des économies de fonctionnement.



Livraison prévue pour fin 2015.

Côté propreté...

Les services techniques de la ville ont entrepris une opération de nettoyage des vallons et cours d'eau de la commune ainsi que des routes.

Des distributeurs de sacs pour déjections canines vont être mis en place sur les parkings du Logis, du Château...

Nouvel équipement

La commune vient de se doter d'une nouvelle tondeuse autotractée qui servira à entretenir les jardins, les abords des routes...

Permanence

Léopold CAROLINGI, Adjoint aux Travaux et à la Voirie, tiendra une permanence tous les 1^{ers} lundis du mois de 9h à 12h au secrétariat des services techniques situé au 1 avenue Frédéric Mistral.

TRAVAUX À VENIR...

- Parking Saint Pierre : création d'un mur et d'un trottoir le long de la Mourachonne.
- Parking Arnéodo : réfection des trottoirs pour l'écoulement des eaux pluviales.
- Chemin du Turc : mise en place d'un drain pour récupérer les eaux pluviales afin de canaliser l'écoulement dans le vallon.
- Rond point du Sous-Béal : réfection et renforcement des bordures « type petit muret ».
- Avenue Frédéric Mistral (devant le marché paysan) : création d'un mur de soutènement et reprise du trottoir afin de faciliter le passage.



Téléthon

Samedi 7 décembre 2013



Le traditionnel loto géant organisé pour le Téléthon a permis de reverser la somme de **7 851 euros** grâce à votre mobilisation et celle des généreux partenaires.



Marché de Noël

Encore un franc succès pour le marché de Noël, ses stands artisanaux, ses marrons chauds, ses nombreuses animations gratuites et sans oublier l'incontournable Père Noël.



Dimanche 15 décembre 2013

RETROSPECTIVE

INFOS SUR LA FÊTE DU MIMOSA

Cette année, la fête du mimosa n'a pu être organisée pour de nombreuses raisons :

- constructeurs de chars en nombre très limité et âgés.
- la commune ne possède pas de remorques pour tracter les chars. La fabrication a été étudiée, mais les normes de sécurité et les coûts élevés ne permettent pas de les réaliser.
- le nombre de bénévoles en baisse chaque année pour garnir les chars.
- la période pré-électorale ne permettait pas de modifier le concept de la manifestation.

Pour 2015, la fête du mimosa offrira un nouveau concept pour perpétuer cette tradition chère aux coeurs des pégomassois.



Voeux du Maire

Samedi 11 janvier 2014



Gilbert PIBOU, maire de Pégomas a présenté ses voeux à la population devant une assemblée venue nombreuse.

Fête au Château

Jeudi 8 mai 2014



La cérémonie commémorative de la victoire du 8 mai 1945 s'est déroulée dans une ambiance chaleureuse et chargée d'émotion lors de l'intervention des élèves de l'école J. Rostand qui ont interprété la Marseillaise a capella.



La fête au château a également connu un réel succès grâce à la participation des commerçants du quartier. Les tables des restaurateurs idéalement placées dans les rues ensoleillées ont fait la satisfaction des clients venus nombreux profiter du concert gratuit.

Les enfants quant à eux, ont eu un avant-goût du Printemps des Enfants, car ils ont pu s'amuser sur les jeux offerts pour l'occasion !

Retro Classic Pégomas Tanneron

Dimanche 18 mai 2014



Plus de 110 véhicules...
Plus de 35 motos...
une équipe d'encadrement expérimentée et disponible...
un orchestre au coeur du village...

La recette d'une belle réussite pour cette dernière édition !





Visite d'une classe à la mairie



La classe de CE2 de M. SALTZMAN de l'école Marie Curie est venue en visite dans les services de la mairie.

Gilbert PIBOU, maire, les a reçus dans son bureau et a répondu aux questions qu'ils avaient préparées.



Crèche la Coquille



De nouveaux services...

Début septembre, la crèche la Coquille va **développer son offre de services** en proposant :

18 places en accueil collectif : accueil régulier ou occasionnel des enfants de 1an à 4 ans en collectivité dont

- 10 en journées de 8h30 à 17h30 (repas compris)
- 8 en demi-journées soit de 8h30 à 12h30, soit de 13h30 à 17h30

Une séance le mercredi après midi sera rajoutée et complètera la semaine.

La crèche la Coquille continuera à proposer :

- **30 places en accueil familial** : accueil régulier des enfants de 2 mois^{1/2} à 4 ans au domicile d'une assistante maternelle agréée, complété par des matinées d'animation en collectivité 2 fois par semaine.



Carnaval

Cette année encore, princesses, pirates, fées et superman étaient au rendez-vous du carnaval du printemps de la crèche.

Cette journée ensoleillée et sur fond musical, fût riche de joies et d'échanges entre les enfants, les parents et l'équipe.

Ecole Jean Rostand

Mini Jeux Olympiques

Mardi 13 mai, tous les enfants de l'école maternelle Jean Rostand se sont retrouvés sur le stade de Pégomas pour partager une matinée sportive, encadrés par leurs enseignantes, les Atsem et de nombreux parents.

Au programme de ces mini-JO, ponctués par une pause goûter offerte par l'AIPE, 12 ateliers étaient proposés : trottinette, lancers, courses, sauts, relais, échasses, tir à la corde ...

Le soleil était au rendez-vous et après la remise des médailles offertes par l'APE-GO, toute la joyeuse compagnie a terminé cette belle manifestation par un pique-nique.



Visite chez les pompiers

Dans le cadre du projet-sécurité de l'école, les élèves de CP et de CE1 de Mmes Aragon, Arpaïa, Decaix, Thomas et Pelaprat ont eu la joie de visiter la caserne des pompiers. Ils ont pu observer les différents équipements et matériels, monter dans les véhicules et discuter avec les pompiers en tenue.

A la fin de cet échange, un goûter leur a été offert et la classe de Mme Arpaïa (en photo) a assisté à un départ en urgence toute sirène hurlante d'une équipe de secours.



Cross annuel

Le 18 avril a eu lieu l'édition annuelle du cross des écoles de Pégomas.

Une fois encore la présence de nombreux parents et de la police municipale a concouru au bon déroulement de l'épreuve.



L'esprit sportif était au rendez-vous, des CP aux CM2, les courses se sont déroulées dans un bon état d'esprit et avec beaucoup d'implication de la part des jeunes coureurs. Bravo à tous !



Réforme des rythmes scolaires

Dossier en charge de Pierre MOURGUES

Suite aux différents comités de pilotage (personnel encadrant, associations de parents d'élèves, élus...), la réforme des rythmes scolaires est prête pour notre commune et sera effective à la rentrée.

Des moyens d'information sont mis à la disposition des parents concernés : site internet de la ville, accueil à la Caisse des Ecoles ou au service éducation.

Après les conseils d'école qui auront lieu au mois de juin, une dernière note d'information sera transmise aux parents par le cahier des enfants où toutes les informations seront recencées et expliquées précisément.

La municipalité et les services municipaux ont travaillé en collaboration avec les principaux acteurs concernés par cette réforme pour que les enfants et le personnel vivent ce changement sans contrainte.



Un collège pour la rentrée 2016



Gilbert PIBOU, maire de Pégomas, s'est félicité de l'aboutissement du projet qu'il porte depuis 1995.

Eric CIOTTI, président du conseil général des Alpes-Maritimes, lors d'une conférence de presse qui s'est tenue le lundi 26 mai en mairie, a annoncé le lancement du chantier du collège de Pégomas.

L'ouverture est prévue pour la rentrée 2016/2017.

Quelques infos...

- 31,5 millions d'euros de budget
- une capacité de 600 élèves
- un gymnase de catégorie C permettant l'accueil de compétitions sportives et l'installation de tribunes
- une piscine avec 3 bassins financée par la communauté d'agglomération du Pays de Grasse





Vacances de Pâques au service Jeunesse

Séjour équitation

Un séjour équitation à Condon dans le Gers a été proposé. 15 ados ont participé à cette semaine entièrement dédiée à leur passion : le cheval.



Et de nombreuses activités

Pour ceux restés à Pégomas, les activités proposées ont été nombreuses :

- Parcours accrobranche à Grasse
- Séances de Laserquest
- Sorties au cinéma

24 ados ont participé activement à ces activités.

Le microsite rénové

Les employés municipaux ont procédé à l'enlèvement de l'ancienne pelouse synthétique du microsite afin qu'un nouveau revêtement au sol soit posé.



Aire de loisirs privilégiée des jeunes pégomassois

Montant des travaux : 15 000 euros



20^{ème} Trophée des Partenaires & 20 ans du club



Une ambiance chaleureuse flottait dans la salle des fêtes "Mistral", décorée pour l'occasion, pour fêter le 20^{ème} anniversaire de l'U.S.P. SKI et MONTAGNE.



Entourée de nombreux élus, présidents de clubs de skis, et fidèles partenaires, la présidente Martine CHASTEL a retracé l'historique du club fondé en 1994 par Louis PELLEGRINI.

Une remise de récompenses parfaitement orchestrée par l'équipe de bénévoles du Club : coupes et médailles de tests ont été distribuées pour la plus grande joie des petits et des parents présents.

La soirée s'est terminée avec un concert du groupe "INDULGENCE" (formé par un moniteur du club),

La saison de ski étant terminée, les randonnées pédestres vont commencer.

Une soirée, remplie de souvenirs et d'émotions.



ASSOCIATION LATOUCOEUR

L'association LATOUCOEUR qui a pour objectif de venir en aide aux familles des malades organisera sa brocante aux jouets le dimanche 28 septembre à la salle Mistral.
Renseignements et inscriptions auprès du Point Information Tourisme au 04 92 60 20 70.

Le mot de Robert MARCHIVE

Adjoint au Sport

Nous avons à Pégomas des associations sportives performantes et nombreuses.

Nous pouvons citer toutes les associations issues de l'Union Sportive de Pégomas : le football, le judo, le karaté, le ski, le cyclisme, les boules, la danse jazz et les autres : Floriane dance compagnie, la gymnastique volontaire, la maison pour tous, le kyokushin, la capoeira et notre participation dans le volley club de Mandelieu fréquenté par un nombre important de jeunes pégomassois(es).

Cela représente plus de 1 100 personnes (en majorité des jeunes) licenciée ou inscrites dans ces différentes associations. Nous pouvons faire mieux et nous allons nous y employer. Nous sommes ouverts à toutes propositions de projets sérieuses et structurées, s'impliquant dans le sport ou le domaine culturel de la commune.

Plusieurs de ces associations ont eu des résultats flatteurs en 2013. Pour en citer quelques uns : les

U13 en football finalistes départemental (finale organisée sur le stade G. Marchive), les équipes boulistes qualifiées pour le championnat de France de jeu provençal, plusieurs jeunes du karaté ayant eu des résultats flatteurs au niveau régional.

Nous en oublions sûrement, mais ces quelques exemples prouvent que le tissu sportif et associatif de Pégomas est d'un bon niveau.

Nous allons terminer sur une constatation qui nous interpelle. Sur les 1 100 personnes licenciées sur Pégomas, environ 500 (presque la moitié) viennent des villages environnant. Nous ne pouvons pas supporter tout seuls les frais occasionnés et les mises à disposition des salles.

Florence SIMON, Adjoint au Protocole, Relations Extérieures et à la Culture, et moi-même préparons une convention cadre pour définir les droits et les devoirs de chacun que nous vous soumettrons à la rentrée de septembre.

Tournoi de football du 1^{er} mai

Le 3^{ème} Tournoi des Jeunes Pousses, réservé aux jeunes footballeurs de 6 à 9 ans, a réuni **plus de 360 joueurs le 1^{er} mai** dernier sur le complexe municipal Gaston Marchive, et a donné lieu à des rencontres spectaculaires dans le plus pur esprit sportif.

Pas de classement final, seul le plaisir de jouer pour tous ces footeux en herbe qui ont tous été récompensés par un petit trophée individuel.

A titre honorifique le Challenge « Mus Bouregba » a été remis à FAYENCE (83) et le Challenge du Président à l'U.S.Mandelieu la Napoule lors d'une remise des récompenses effectuée par Anthony MANDREA, ancien joueur de l'U.S.P qui a joué ses premières minutes en Ligue 1 cette saison avec l'OGC NICE, devenant ainsi le plus jeune gardien de but de l'histoire (17 ans) à jouer à ce niveau ! Un exemple à suivre pour tous ces jeunes petits apprentis footballeurs !



**Yoachim BALICCO, Anthony MANDREA
et Robert MARCHIVE**



Kyokushin... un Champion de France

Le 26 janvier dernier, à Paris, s'est déroulé l'Open de France de Karaté Kyokushinkai.

Deux jeunes combattants du Kyokushin Dojo de Pégomas, Jimmy TICOUT et Mathieu CAMOUS y ont participé.

Pour sa première participation Jimmy a fait une très belle prestation en réalisant le plus beau combat de l'Open, ce qui lui laisse présager un avenir prometteur.

Mathieu, quant à lui, a enfin décroché le **titre de Champion de France** en réalisant des combats alliant maîtrise technique et respect de l'esprit du Karaté Kyokushin, titre bien mérité.

Tous les deux sont coachés par Senseï Marc et par Quentin PEREZ. Ce dernier a fini 3^{ème} et meilleur technicien de son groupe, à l'Open International de Bayeux au mois de décembre dernier.



Jimmy, Senseï Marc, Mathieu et Quentin



VIE ASSOCIATIVE



Côté Volley-ball...

Les phases finales de la coupe de France de volley-ball cadettes auront lieu cette année à Mandelieu.

Parmi les équipes qualifiées, l'équipe de Mandelieu dans laquelle évoluent deux pégomassoises : Anaïs PANTALACCI et Romane PELAPRAT. Félicitations pour cette qualification !

Les P'tites Canailles



Cette année encore, les enfants accueillis par les assistantes maternelles de l'association « les P'Tites Canailles de Pégomas » ont fêté Pâques en allant joyeusement chercher les oeufs que les cloches avaient déposés pour eux.

U.S.P Karaté

Deux titres et une médaille

Le championnat départemental « kumité » du 12 janvier 2014 à Peymeinade a été disputé par plusieurs compétiteurs issus du dynamique club de Karaté-Do.

Entraînées par François GIORNELLI (5^{ème} Dan) les minimes Céline DE-BARROS et Florie FERRACCI ont chacune combattu. A la clé une médaille de bronze pour la première.

Chez les vétérans 1 c'est Régis FERRACCI qui a obtenu la première place. C'est son second podium de la saison après celui obtenu en novembre en « kata ».

Afin de montrer l'exemple et de démontrer que la compétition est accessible à tous, François

GIORNELLI avait lui aussi enfilé le kimono. Après un beau combat il termine lui aussi premier de sa catégorie (vétérans 4).



Plus que la performance sportive, c'est le courage et le respect engendrés par cette épreuve qui sont à souligner.

Déjà les entrainements s'orientent vers les prochains championnats de ligue ainsi que les coupes départementales. Parallèlement à ces compétitions, plusieurs membres du club préparent leurs passages de dan.

Renseignements et contacts
www.karate-pegomas.com

Un pégomassois s'illustre...

Coupe de France de Karaté « kumité » 21 décembre 2013

Le Pégomassois Enzo BERTHON a remporté la finale de la coupe de France minime (-40 kg). Dans une catégorie comptant 49 participants, Enzo, qui a débuté la compétition au club de Karaté-Do de Pégomas, n'a pas oublié les conseils de François GIORNELLI. Ce titre complète une série de podiums : Enzo a également remporté la coupe de France Sud, il a terminé troisième à l'Open ADIDAS à Paris et troisième de l'Open du Luxembourg en 2013 toujours.

En 2014, il s'est déjà adjugé le titre de champion départemental ainsi que celui de la ligue Côte d'Azur, ce qui lui a permis de participer au championnat de France qui s'est tenu à PONT A MOUSSON le 19 avril dernier. Face à 57 adversaires qualifiés eux aussi dans leurs régions, Enzo a réalisé un beau parcours.

Il a su placer sa technique et marquer des points. Au final, il se classe troisième ex-aequo de ce championnat.



Cela lui ouvre la porte vers les entrainements de haut niveau mais aussi la perspective d'être intégré à l'équipe de France !

Tous les pratiquants de Karaté-Do apprécieront les efforts et la qualité de travail pour accéder à ce niveau. Issu d'une famille de karatékas que les habitués des tatamis connaissent bien, le jeune Pégomassois n'a pas fini de faire parler de lui !



Amicale du Personnel Communal



Une équipe
dynamique et
volontaire.

De par son intitulé l'amicale du personnel communal, réunit une grande partie du personnel de la Commune, des élus, des retraités et des membres bienfaiteurs dans une ambiance amicale et conviviale.



Tout au long de l'année, le but de l'association est de faire bénéficier d'avantages aux membres, de proposer des sorties ou des soirées à thèmes (soirée Saint Valentin).

Des mini séjours sont également organisés. Celui de cette année qui s'est déroulé le week end du 8 mai avait pour thème « Les 3 Pays ».

49 personnes y ont participé et ont profité des paysages merveilleux de l'Autriche, de l'Allemagne et de la Suisse; ainsi que des splendides jardins de l'île de Mainau sur le lac de Constance, des chutes du Rhin...

Comité Communal des Feux de Forêts



Gilbert LHAUMET, membre actif depuis plusieurs années.

Appel à bénévoles

Le CCFF de pégomas souhaite renforcer ses effectifs avant la saison estivale.

Leur mission de vigilance et prévention sur le terrain est indispensable à la sécurité de nos massifs forestiers.

Vous souhaitez devenir membre du CCFF, contactez Francis REYNAUD au 06 81 34 53 30.

Prochains rendez-vous

Agenda associatif

Gala de danse U.S.P JAZZ - Vendredi 27 Juin

Salle Mistral - 20h30

Vente des billets à la buvette du stade G. Marchive

Renseignements : 06 20 67 02 98

Gala de danse Floriane Dance Compagnie - Dimanche 29 juin

Salle Mistral - 17h

Vente des billets à la salle de danse (La roquette)

Renseignements : 06 13 04 42 52

Grand Prix de la Ville de Pégomas - Dimanche 29 juin

Organisé par l'U.S.P Cyclisme

A partir de 13h45 - départ et arrivée sur l'avenue de Grasse.

Renseignements : 06 74 44 05 93

Kermesses

* Ecole Jean Rostand

Mardi 24 juin
à partir de 18h30
Salle Mistral

* Ecole Marie Curie

Lundi 30 juin
à partir de 18h30
Salle Mistral



Toute l'actualité sur
www.villedpegomas.fr

PROCHAINS RDV



**DANCE FLOOR
9P PRODUCTION
GEANT**

vendredi 11 juillet
21h - place du logis
entrée libre

PEGOMAS

PROCHAINS RDV

14 juillet

11 h - Dépôt de gerbe
au monument aux morts
suivi d'un apéritif offert à la
population au jardin de
l'Ecluse.

12h30 - AIOLI GEANT & BAL au
jardin de l'Ecluse.
Tarif : 15 euros (tout compris)

Uniquement sur réservations
04 97 05 25 47

CONCERT
BLUES, RYTHM & BLUES, SOUL MUSIC

GRATUIT

**THE BROTHERS
2014**

MARDI 22 JUILLET
21H - PLACE DU LOGIS

PEGOMAS

Prochains rendez-vous



FESTIVAL DU CONTE - Mercredi 23 juillet
Jardin de l'Ecluse
18h - « Les contes de la belle bleue » par Leïla PARIS et Delphine TABUTEAU
21h - « Désirs rouges pour des rêves bleus » par Claudia MAD'MOIZÈLE et Christine WAEGEMAN
Offert par la communauté d'agglomération du Pays de Grasse



FORUM DES ASSOCIATIONS
Rendez-vous au mois de septembre pour retrouver toutes les activités de la commune.



Programmation Salle Mistral

Vendredi 11 juillet - Rassemblement Zumba
au profit du Rallye des Gazelles de 20h30 à 23h30
Entrée : 10 euros
Renseignements : 06 34 30 35 00

Samedi 19 et dimanche 20 juillet
Salon de l'inventeur
Salle Mistral

Samedi 20 septembre - Loto
20 heures
Organisé par l'association BIG

La municipalité de Pégomas
souhaite organiser

**un Salon de l'art
et de l'artisanat**
dédié aux amateurs.

Si vous êtes intéressés,
contactez le service Culturel
au 04 93 42 22 22

Nouveau site internet de la ville

Nouveau design, plus dynamique, plus performant
et répondant aux nombreuses demandes...
Retrouvez toute l'actualité sur www.villedepgomas.fr



ESTIVAL 2014
BIENVENUE SUR LE SITE DE LA
VILLE DE PEGOMAS



Meilleures intentions de notre
commune, plus dynamique et
répondant aux attentes des
habitants et clients dans le
cadre de l'anniversaire de Pégomas.

PELOUS KIM
MAIRE EXCEPTIONNELLEMENT
FERMEE



La mairie de Pégomas sera
exceptionnellement fermée
mercredi 30 mai 2014.

**FERMETURE DU PONT DE
SIAGNE / NAVETTE GRATUITE**

**INFORMATIONS
PONT DE SIAGNE**

FERMETURE DU PONT
du LUNDI 17 JUIN à 21 heures
au VENDREDI 21 JUIN à 19 heures

**NAVETTE MUNICIPALE GRATUITE
CAROL LOSSI**

Pont de Siagne fermé du 2 Juin 21
h au 8 Juin 21 h.

**RETROUVEZ LES
MANIFESTATIONS A VENIR**



**Dimanche
1er JUIN**
10h à 18h et 14h à 18h
**PRINTEMPS
DES
ENFANTS**



PRINTEMPS DES ENFANTS
Dimanche 1er juin

PROCHAINS RDV